Envoyé en préfecture le 24/06/2025
Reçu en préfecture le 24/06/2025
Publié le
ID : 030-448279844-20250624-2025_19-DE

PONT DU GARD

Conseil d'administration E.P.C.C. Pont du Gard

Extrait du registre des délibérations

Séance du 24 juin 2025

DÉLIBÉRATION N°2025-19

Objet : Renouvellement du mandat et du contrat de travail du Directeur
Rapporteur : M. Fabrice VERDIER

Exposé des motifs :

Vu les articles L. 1431-5 et R. 1431-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 13 des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Pont du Gard,

Vu la délibération n°2017-31 du Conseil d'administration de l'EPCC Pont du Gard du 11 juillet 2017,

Vu la délibération n°2021-21 du Conseil d'administration de l'EPCC Pont du Gard du 20 octobre 2022,

Considérant le recrutement de M. Sébastien Arnaux en qualité de Directeur de l'EPCC par délibération du Conseil d'administration du 11 juillet 2017 pour une période initiale de 5 ans et de son renouvellement par délibération du Conseil d'administration du 20 octobre 2022, pour une période de 3 ans,

Considérant l'arrivée à terme du mandat de Sébastien Arnaux en qualité de Directeur le 30 septembre 2025, et que, compte tenu des délais imposés, il est nécessaire de se prononcer sur son renouvellement,

Considérant la présentation faite le 04 avril 2025 par M. Sébastien Arnaux du projet qu'il entend développer lors de son nouveau mandat,

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,

- Approuve le projet présenté par M. le Directeur Général pour son nouveau mandat,
- Approuve le renouvellement du mandat de M. Sébastien Arnaux en qualité de Directeur Général de l'EPCC, ce dernier prenant fin le 30 septembre 2028,
- Autorise le Président à renouveler le contrat de travail de M. Sébastien Arnaux pour ce nouveau mandat.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Envoyé en préfecture le 24/06/2025
Reçu en préfecture le 24/06/2025
Publié le
ID : 030-448279844-20250624-2025_19-DE

Étaient présents :
Mme Noguier, M. Pissas, M. Scorsone, Mme Dherbecourt, M. Blanc, M. Verdier, M. Vallespi, M. Cartailler, M. Sauzet, M. Mercier, Mme. Harnequaux, Mme Clement, M. Porta, M. Favaron, M. Biou

Étaient absents :
M. Malavieille, Mme Couvreur, M. Gibelin, M. De Kermel, Mme Fortunat-Deschamps

Avaient donné procuration :
M.Bouget a donné procuration à M.Pissas, M. Paoletti a donné procuration à M. Mercier, M. Nicolas a donné procuration à M. Scorsone, Mme Novaretti a donné procuration à M. Verdier

Fait à Vers, le 24 juin 2025

Le Vice-Président,
M. Fabrice VERDIER

PONT DU GARD
La Bégude
400 route du Pont du Gard
30210 Vers Pont du Gard
Tel : 04 66 37 50 99 - Fax : 04 66 37 51 50
www.pontdugard.fr - N° SIREN 448 279 844